

## SÉANCE ORDINAIRE

LE 11 AVRIL 2005

Quatre-vingt-troisième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11<sup>e</sup> jour d'avril 2005 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

**Absence :** Madame la commissaire : Josiane Fabry.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.04.11  
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.2.2 De monsieur Gilles Marchand, directeur à la direction de l'équipement scolaire, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Autorisation pour l'installation de locaux modulaires à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- 05.3 Parutions pédagogiques.
- 05.4 L'ados show.
- 10.1.4 Entretien des espaces verts 2005-2007 à l'école Paul-Germain-Ostiguy et à l'ex-centre administratif de Saint-Césaire (document déposé séance tenante RM 05.04.11-10.1.4).
- 10.2 Demi costume à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.
- 12.1 Remerciements et félicitations.
- 12.2 Analyse financière sectorielle.
- 12.3 Invitations.

**Adopté unanimement.**

## **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 mars 2005 (document SG 05.04.11-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
  - 04.2.1 De M<sup>e</sup> Nancy Poirier, greffière à la Ville de Richelieu : résolution du Conseil de la Ville de Richelieu demandant au conseil d'établissement et à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, que les enfants habitant à Richelieu fréquentent obligatoirement les écoles de Richelieu.
  - 04.2.2 De monsieur Gilles Marchand, directeur à la direction de l'équipement scolaire, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Autorisation pour l'installation de locaux modulaires à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Financement des écoles publiques (document DG 05.04.11-04.4).
- 04.5 Renouvellement d'adhésion 2005-2006 : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) (document SG 05.04.11-04.5).
- 04.6 Création d'un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à la polyvalente Marcel-Landry (document DG 05.04.11-04.6).
- 04.7 Dépôt du rapport annuel 2003-2004.
- 05.1 Calendrier scolaire 2005-2006 (documents EJ 05.04.11-05.1).
- 05.2 Débordement de clientèle au secondaire (document EJ 05.04.11-05.2).
- 05.3 Parutions pédagogiques.
- 05.4 L'ados show.
- 06.1 Calendriers scolaires 2005-2006 en formation générale des adultes et en formation professionnelle (documents EA 05.04.11-06.1).
- 06.2 Clientèle adulte au 15 mars 2005 (document déposé séance tenante).
- 07.1 Téléphonie IP (document TI 05.04.11-07.1).
- 08.1 Démissions (document RH 05.04.11-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 05.04.11-08.2).
- 08.3 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2005-2006 (document RH 05.04.11-08.3).
- 08.4 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 05.04.11-08.4).
- 08.5 Activité de reconnaissance pour le personnel ayant 25 années et plus de service à la Commission scolaire.
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 mars 2005, pour un montant de 3 532 061,85\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.04.11-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 mars 2005, pour un montant de 2 844 583,44\$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2005.04.11-09.2).
- 09.3 Vente pour taxes MRC Rouville le 9 juin 2005.
- 09.4 Vente d'immeubles pour taxes.
- 10.1 Adjudication de contrats :
  - 10.1.1 Acquisition de 23 micro-ordinateurs pour le laboratoire d'arpentage, École professionnelle de métiers (document RM 05.04.11-10.1.1).
  - 10.1.2 Réfection des toitures des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Micheline-Brodeur (document RM 05.04.11-10.1.2).
  - 10.1.3 Réfection de la toiture de l'école Hamel (document RM 05.04.11-10.1.3).
  - 10.1.4 Entretien des espaces verts 2005-2007 à l'école Paul-Germain-Ostiguy et à l'ex-centre administratif de Saint-Césaire (document déposé séance tenante RM 05.04.11-10.1.4)

- 10.2 Demi costume à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
- 12.1 Remerciements et félicitations.
- 12.2 Analyse financière sectorielle.
- 12.3 Invitations.
- 13. Levée de la séance.

**Adopté unanimement.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 MARS 2005 (document SG 05.04.11-04.1)**

**HR 05.04.11**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2005 tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

#### **- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 14 mars 2005.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

- 04.2.1** De Me Nancy Poirier, greffière à la Ville de Richelieu : résolution du Conseil de la Ville de Richelieu demandant au conseil d'établissement et à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, que les enfants habitant à Richelieu fréquentent obligatoirement les écoles de Richelieu.

#### **FRÉQUENTATION DES ENFANTS DE RICHELIEU À L'ÉCOLE DE RICHELIEU (document déposé séance tenante DG 05.04.11-04.2.1)**

Considérant la résolution 05-03-067, adoptée le 7 mars 2005 par le Conseil de la Ville de Richelieu, relative à une demande adressée au conseil d'établissement et à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, que les enfants habitant à Richelieu fréquentent obligatoirement les écoles de Richelieu;

Considérant que les transferts d'élèves de l'école de Richelieu sont traités conformément aux modalités prévues à la Politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, adoptée le 14 février 2005;

**HR 05.04.11**  
**003**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De ne pas donner suite à la demande de la Ville de Richelieu à l'effet de modifier la Politique d'admission et d'inscription des élèves, qui aurait pour conséquence de faire en sorte que ladite politique ne s'applique pas aux enfants de Richelieu.

Madame Huguette Cardinal demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Madame Huguette Cardinal.

Pour : 19      Contre : 1

**Adopté majoritairement.**

**04.2.2** De monsieur Gilles Marchand, directeur à la direction de l'équipement scolaire, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Autorisation pour l'installation de locaux modulaires à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

#### **04.4 FINANCEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES (document DG 05.04.11-04.4)**

Considérant les récents débats quant au financement des écoles privées;

Considérant la déclaration du Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique;

Considérant que les écoles publiques manquent sérieusement de financement;

Considérant que le Conseil des commissaires est d'avis que la mission première du gouvernement du Québec est de soutenir le système d'éducation public en lui fournissant les ressources adéquates;

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

De demander au gouvernement du Québec de revoir à la hausse le financement des écoles publiques et plus particulièrement de réintroduire l'allocation pour la réussite éducative des élèves, de transmettre copie de cette résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au porte parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, aux députés de la région et à toutes les commissions scolaires du Québec.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**004**

**04.5 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2005-2006 : ASSOCIATION CANADIENNE DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) (document SG 05.04.11-04.5)**

**HR 05.04.11**  
**005**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De renouveler l'adhésion à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2005-2006, à titre de membre collectif :

De déléguer madame Andrée Bouchard et monsieur François Lafortune, à titre de représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté unanimement.**

**04.6 CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RÉCUPÉRATION (CFER) À LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document DG 05.04.11-04.6)**

Considérant la volonté et l'intérêt démontrés par la direction, le personnel oeuvrant auprès de la clientèle visée, le conseil d'établissement (résolution ML 20050222-003) et le conseil enseignant de la polyvalente Marcel-Landry à l'effet d'intégrer le Réseau québécois des CFER, Centre de Formation en Entreprise et Récupération;

Considérant l'expertise acquise au fil des ans par le personnel de la polyvalente Marcel-Landry dans le domaine du laminage, de l'infographie, de la chocolaterie, de la cuisine, de l'entretien léger de véhicules automobiles et de la revalorisation du bois noble;

Considérant la philosophie du Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) qui vise à former des personnes autonomes, des citoyens engagés et des travailleurs productifs;

Considérant que la démarche de formation proposée par le Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) basée sur le principe de la tâche globale est conforme aux objectifs et aux valeurs préconisés par la Réforme scolaire;

**HR 05.04.11**  
**006**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que sous réserve des modalités décrites ci-après, la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise la création d'un Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) à la polyvalente Marcel-Landry;

Que les modalités suivantes s'appliquent au fonctionnement du Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) :

1. Qu'une corporation sans but lucratif de sept (7) membres soit créée pour assurer la gestion et qu'elle soit composée comme suit :
  - un représentant élu du Conseil des commissaires;
  - un membre du personnel de direction de la polyvalente Marcel-Landry;
  - un membre de la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes;
  - deux représentants du personnel enseignant de la polyvalente Marcel-Landry;
  - deux représentants de la communauté.
2. Que la gestion des activités du Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) soit soumise aux encadrements administratifs et légaux en vigueur à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté unanimement.**

#### **04.7 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2003-2004**

Monsieur Mario Champagne dépose le rapport annuel 2003-2004 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lequel a été préalablement expédié à chacun des membres du Conseil des commissaires.

#### **05.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2005-2006 (document EJ 05.04.11-05.1)**

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 05.04.11**  
**007**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le calendrier scolaire 2005-2006 pour la formation générale des jeunes, tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

#### **05.2 DÉBORDEMENT DE CLIENTÈLE AU SECONDAIRE (document EJ 05.04.11-05.2)**

Considérant la résolution HR 05.02.14-005 adoptée par le Conseil des commissaires concernant l'ajout de locaux préfabriqués à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

Considérant que les prévisions démographiques publiées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en mars 2005, diffèrent de façon significative de celles publiées en mars 2004 et ce, tel qu'indiqué aux tableaux annexés à la présente résolution;

Considérant que la capacité d'accueil des écoles secondaires de Saint-Jean-sur-Richelieu est insuffisante à répondre aux besoins prévus;

Considérant que la capacité d'accueil de toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est également insuffisante aux besoins anticipés;

Considérant que la résolution HR 05.02.14-005 a été adoptée en tenant compte des prévisions démographiques publiées en mars 2004.

**HR 05.04.11**  
**008**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De procéder à l'ajout de locaux préfabriqués à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, permettant l'accueil de quatre groupes d'élèves supplémentaires plutôt que trois et de mandater le directeur général pour entreprendre les démarches requises auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

**Adopté unanimement.**

#### **05.3 PARUTIONS PÉDAGOGIQUES**

Monsieur François Lafortune fait part de deux articles publiés dans la revue « Vie pédagogique », de février / mars 2005, lesquels traitent de pratiques novatrices, exercées par madame Nadine Cédras, enseignante de français à l'école Félix-Gabriel-Marchand et monsieur Martin Kirouac, enseignant en univers social à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, en lien avec la Réforme.

Monsieur Lafortune mentionne également que mesdames Brigitte Gagnon et Nancy St-Hilaire, enseignantes à l'école Saint-Michel, ont écrit un volume intitulé «Projets et coopération» lequel vient tout juste d'être publié aux éditions de Lachenelière. Cette année, madame Gagnon occupe un poste de conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes.

#### **05.4 L'ADOS SHOW**

Monsieur Pierre Buisson informe les membres du Conseil des commissaires d'un projet conçu en collaboration avec la radio Z-104. Par ce projet, des élèves de secondaire IV et V de la Commission scolaire préparent, conçoivent et animent des émissions radiophoniques, dont le contenu est entièrement jeunesse.

#### **06.1 CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET EN FOMATION PROFESSIONNELLE (document EA 05.04.11-06.1)**

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 05.04.11**  
**009**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter les calendriers scolaires 2005-2006 pour la formation générale des adultes et pour la formation professionnelle, tels que déposés.

**Adopté unanimement.**

#### **06.2 CLIENTÈLE ADULTE AU 15 MARS 2005 (document déposé séance tenante)**

Monsieur Fernand Croisetière commente le document déposé séance tenante intitulé «Clientèle adulte au 15 mars 2005», lequel fait état de la clientèle à cette date.

#### **07.1 TÉLÉPHONIE IP (document TI 05.04.11-07.1)**

Considérant la réalisation du réseau à large bande passante en fibres optiques reliant tous les établissements de la Commission scolaire;

Considérant les économies générées par la mise en place d'un système de téléphonie IP;

**HR 05.04.11**  
**010**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser le directeur général à entreprendre les démarches requises afin de doter la Commission scolaire d'un système de téléphonie IP utilisant son réseau de fibres optiques.

**Adopté unanimement.**

**08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.04.11-08.1)**

**HR 05.04.11  
011**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Louise Daudelin, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11  
012**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Maria Hould-Leblanc, enseignante à l'école Saint-Michel, soit acceptée à compter du 26 février 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11  
013**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, de madame Isabelle Girard, technicienne en éducation spécialisée à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005.

**Adopté unanimement.**

**08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 05.04.11.08.2)**

Considérant le motif «responsabilité familiale»;

**HR 05.04.11  
014**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 4 au 22 avril 2005 inclusivement, soit accordé à madame France Thibeault, psychoéducatrice à l'école Marguerite-Bourgeoys.

**Adopté unanimement.**

**08.3 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2005-2006  
(document RH 05.04.11-08.3)**

**HR 05.04.11  
015**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, suite à une consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2005-2006, soit acceptée tel que présentée :

<b>JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2005-2006</b>
Personnels visés : administratrices, administrateurs, directrices, directeurs, directrices adjointes, directeurs adjoints d'école, professionnelles, professionnels, salariées et salariés de soutien.

Jour	Date	
Vendredi	1 <sup>er</sup> juillet 2005	Confédération
Lundi	5 septembre 2005	Fête du travail
Lundi	10 octobre 2005	Fête de l'Action de grâces
Lundi	26 décembre 2005	Pour tenir compte de la veille de Noël
Mardi	27 décembre 2005	Pour tenir compte de Noël
Mercredi	28 décembre 2005	Pour tenir compte du lendemain de Noël
Jeudi	29 décembre 2005	Jour additionnel
Vendredi	30 décembre 2005	Jour additionnel
Lundi	2 janvier 2006	Pour tenir compte de la veille du Jour de l'An
Mardi	3 janvier 2006	Pour tenir compte du Jour de l'An
Mercredi	4 janvier 2006	Pour tenir compte du lendemain du Jour de l'An
Jeudi	5 janvier 2006	Jour additionnel
Vendredi	6 janvier 2006	Jour additionnel
Vendredi	14 avril 2006	Vendredi saint
Lundi	17 avril 2006	Lundi de Pâques
Lundi	22 mai 2006	Journée nationale des Patriotes
Lundi	26 juin 2006	Fête nationale des Québécois

Dix-sept jours sont ainsi déterminés : le 18<sup>e</sup> jour est mobile et doit être pris, après entente avec le supérieur immédiat, au plus tard le 30 juin 2006.

**Adopté unanimement.**

**08.4 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 05.04.11-08.4)**

**HR 05.04.11  
016**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la fermeture de ses établissements du 18 au 29 juillet 2005 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social du 18 juillet au 5 août 2005 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social pendant la semaine de relâche 2006.

**Adopté unanimement.**

**08.5 ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE POUR LE PERSONNEL AYANT 25 ANNÉES ET PLUS DE SERVICE À LA COMMISSION SCOLAIRE**

Madame Danielle Beaumont indique qu'une activité reconnaissance se tiendra le 2 juin prochain à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot afin de souligner les 25 années de services de membres du personnel de la Commission scolaire et ce, tel que prévu à la nouvelle politique de reconnaissance et de sympathie adoptée le 12 octobre 2004.

Pour cette première année, la Commission scolaire invitera tous les membres du personnel ayant accumulé 25 années de services et plus, au 30 juin 2004.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 MARS 2005 (document RF 2005.04.11-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 mars 2005, pour un montant de 3 532 061,85\$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.04.11-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 MARS 2005 (document RF 2005.04.11-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 23 mars 2005, pour un montant de 2 844 583,44\$ vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2005.04.11-09.2).

**09.3 VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 9 JUIN 2005**

**HR 05.04.11  
017**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la Loi sur l'instruction publique, pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la municipalité régionale de comté de Rouville le 9 juin 2005, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite municipalité tienne compte de nos réclamations lors de la préparation de sa liste.

**Adopté unanimement.**

**09.4 VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES**

**HR 05.04.11  
018**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ou son représentant conformément à l'article 342 de la Loi sur l'instruction publique, soit autorisé à enchérir et acquérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, des immeubles lors de ventes d'immeubles pour taxes impayées.

**Adopté unanimement.**

**10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**10.1.1 ACQUISITION DE 23 MICRO-ORDINATEURS POUR LE LABORATOIRE  
D'ARPENTAGE, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM  
05.04.11-10.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.04.11  
019**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ciara Technologies, le contrat au montant de 41 218,06\$ (taxes incluses) pour l'acquisition de 23 micro-ordinateurs pour le laboratoire informatique d'arpentage de l'École professionnelle de métiers.

**Adopté unanimement.**

**10.1.2 RÉFECTION DES TOITURES DES ÉCOLES NOTRE-DAME-DU-SOUIRE ET MICHELINE-BRODEUR (document RM 05.04.11-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faite par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

**HR 05.04.11  
020**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R. Lacasse & Fils 1977 Inc. au montant de 94 332,00\$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection des toitures des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Micheline Brodeur.

**Adopté unanimement.**

**10.1.3 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE HAMEL (document RM 05.04.11-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues et de la recommandation faite par la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

**HR 05.04.11  
021**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc. au montant de 80 287,00\$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de la toiture de l'école Hamel.

**Adopté unanimement.**

**10.1.4 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2005-2007 À L'ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY ET À L'EX-CENTRE ADMINISTRATIF DE SAINT-CÉSAIRE (document déposé séance tenante RM 05.04.11-10.1.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.04.11  
022**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes les contrats pour l'entretien des espaces verts à l'école Paul-Germain-Ostiguy et à l'ex-centre administratif de Saint-Césaire (taxes en sus), pour les années ci-après indiquées :

		2005	2006	2007
Paul-Germain-Ostiguy Saint-Césaire	Groupe Defbec Inc. Dunham	3 589,50\$	3 589,50\$	3 589,50\$
Ex-centre administratif Saint-Césaire	Moha Paysage Montréal	300,00 \$	305,00 \$	310,00 \$
TOTAL :		3 889,50 \$	3 894,50 \$	3 899,50 \$

**Adopté unanimement.**

## **10.2 DEMI COSTUME À L'ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER**

Considérant le résultat du sondage mené auprès de parents d'élèves fréquentant l'école Dr-Alexis-Bouthillier à l'effet d'imposer le port d'un demi costume aux élèves de l'école;

Considérant la résolution BOU.05.03.16/03 adoptée le 16 février 2005 par le conseil d'établissement de l'école Dr-Alexis-Bouthillier à cet égard;

Considérant que l'école Dr-Alexis-Bouthillier par l'entremise de son directeur, monsieur Jean-Guy Choinière a obtenu des cotations écrites auprès de trois fournisseurs et ce, conformément à la «Politique d'acquisition de biens et services» en vigueur à la Commission scolaire;

**HR 05.04.11**  
**023**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser le directeur général de la Commission scolaire à signer tous documents relatifs à la fourniture d'un demi costume aux élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier avec le plus bas soumissionnaire conforme soit, «Les vêtements de sport Stone Lizard Inc.».

**Adopté unanimement.**

## **11. COMMISSAIRES – PARENTS**

Madame Johane Corbin mentionne que la dernière réunion du Comité de parents a porté principalement sur les modes d'allocation des ressources financières pour les écoles de la Commission scolaire. Elle remercie monsieur Robert Vigneault qui a participé à la rencontre, à titre de personne ressource.

## **12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 05.04.11**  
**024**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, ainsi qu'aux élèves de l'Harmonie Bouthillier qui ont remporté la médaille d'or au MusicFest de Québec, le 24 mars dernier.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**025**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Bertrand Bouchard, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, ainsi qu'aux élèves du Jazz Bouthillier 2, qui ont remporté la médaille d'or au JazzFest des Jeunes de Québec, le 2 avril dernier.

Que des félicitations soient également transmises aux élèves du Jazz Bouthillier 3, qui ont remporté la médaille d'argent, dans le cadre du même événement.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**026**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu, ainsi qu'aux élèves de l'Harmonie IV et V qui se sont mérités une mention argent au MusicFest de Québec, le 21 mars dernier.

Que des félicitations soient également transmises aux élèves du Stage Band de l'école Beaulieu qui se sont mérités une mention or au JazzFest des Jeunes de Québec, le 2 avril dernier.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**027**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Annick Lorrain, enseignante ainsi qu'à Stéphanie Desrosiers et Cynthia Desgagné, élèves à l'école Beaulieu qui se sont méritées une bourse de 26, 420\$ dans le cadre du concours «Mon rêve d'école» de l'émission «Virginie» présentée à Radio-Canada.

Cette bourse leur permettra de distribuer, à plusieurs écoles du Québec, le jeu de société scientifique Atomium qu'elles ont conçus.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**028**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Marcelle Imbeau, enseignante ainsi qu'à Maxime Lagueur-JeKins, Delphine Rémillard-Labrosse et Julien Bouchard, élèves à l'école Beaulieu pour leur victoire remportée samedi, le 9 avril dernier, dans le cadre de l'émission «Les bolés» présentée à la télévision Quatre-Saisons.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**029**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à Élodie D'Auteuil, élève en secondaire I, ainsi qu'à Jennifer Tétreault-Tremblay, Mélissa Brunelle-Lévesque, Annick Benoit et Cathryn Fournel-Vézina, élèves en secondaire II de l'école Mgr-Euclide-Théberge, lesquelles ont représenté leur école ainsi que la Commission scolaire lors des épreuves de qualification en corde acrobatique à Greenfield Park, le 18 février dernier. Leurs résultats obtenus sont dignes de mention!

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**030**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Claude Marier, enseignant en français à l'école Mgr-Euclide-Théberge ainsi qu'aux élèves qui ont participé au récital de poésie, le 24 mars 2005. Un événement de grande qualité.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**031**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à Hélène Rondeau, élève en 5<sup>e</sup> secondaire ainsi qu'à Jennifer Floymon, élève en 3<sup>e</sup> secondaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge qui ont remporté la deuxième place à la dictée Richelieu, le 10 mars dernier.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**032**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Nadyne Faust, Sylvie Fontaine et monsieur Michel Pétrin, enseignants en classes d'adaptation scolaire et de troubles de comportement à l'école Saint-Jacques, ainsi qu'aux élèves de ces classes qui se sont mérités des prix totalisant la somme de 700.00 \$, pour leurs projets présentés à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), soient « Bon sac à dos, bon dos » et « La sécurité au gymnase, c'est mon affaire ».

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**033**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Brunelle, enseignante en théâtre à l'école Paul-Germain-Ostiguy ainsi qu'aux élèves qui ont participé à la « Comédia Dell'Arté », présentée les 17 et 19 mars dernier. Une belle performance !

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**034**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Réjean Roberge, enseignant à l'école Micheline-Brodeur, aux élèves, aux enseignants ainsi qu'aux parents qui ont contribué au succès de la pièce de théâtre présentée à l'école afin de souligner le 150<sup>ième</sup> anniversaire de la Municipalité de Saint-Paul d'Abbotsford.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**035**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Luc Guérin, président d'honneur de la dictée Richelieu. Cette activité permet à plusieurs élèves de la Commission scolaire de se dépasser et constitue pour eux un défi académique stimulant.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**036**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés aux membres de l'Association des Loisirs Saint-Edmond pour leur généreuse implication dans l'organisation du Salon du livre, tenu à l'école Bruno-Choquette.

Cet événement constitue un exemple de partenariat signifiant avec la communauté puisque les profits de ce salon ont servi à acheter des livres pour la bibliothèque de l'école.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.04.11**  
**037**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à Maxime Rainville, de la Maison des jeunes Le Dôme, pour sa contribution à la création du Conseil de ville des jeunes et ce, avec la participation d'élèves d'écoles secondaires de la Commission scolaire.

Cette activité contribue grandement à l'éducation à la citoyenneté ainsi qu'à la sensibilisation à l'importance de l'exercice du droit démocratique.

**Adopté unanimement.**

**12.2 ANALYSE FINANCIÈRE SECTORIELLE**

Madame Huguette Cardinal demande une analyse financière sectorielle pour l'école primaire de Richelieu qui ferait état de toutes les sources de revenus, de même que l'ensemble des dépenses liées à l'école de Richelieu.

Considérant que les informations demandées par madame Cardinal n'apparaissent pas dans un document consolidé déjà existant;

Considérant que le mode d'allocation des ressources financières des commissions scolaires se retrouve dans les règles budgétaires produites par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant que des membres du Conseil des commissaires manifestent leur désaccord et jugent qu'il n'est pas utile de produire un tel document et de mandater le directeur général à cet égard;

**HR 05.04.11**  
**038**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De ne pas donner suite à la demande de madame Huguette Cardinal.

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johane Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé et Lise Soutière.

A voté contre :

Madame Huguette Cardinal.

Abstention :

Madame Lynda Tessier.

Pour : 18      Contre : 1      Abstention : 1

**Adopté majoritairement.**

### **12.3 INVITATIONS**

Madame Andrée Bouchard et monsieur Denis Roy transmettent aux membres du Conseil des commissaires, de l'information quant à certaines activités à venir.

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 05.04.11**  
**039**

Il est proposé par Monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**